

**PROCÈS-VERBAL DE LA**  
**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EN DATE DU 2 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six le deux février à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de CASTELGINEST, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame la Vice-Présidente du CCAS.

**Présents** : Mme LANDES, Mme AZAM, Mr ABEILHOU, Mme CHAMFEUIL, Mme CHRISTOL, Mr DARDENNE, Mr DALMONTI, Mme DELCASSE, Mr DESSEAUX, Mr DIZIER, Mme MACHADO, Mme VARLIETTE

**Absents** : Mme BOSQ

**Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations** : Monsieur Grégoire CARNEIRO Président du CCAS donne pouvoir à Mme LANDES, Mme CHERT-RAMES donne procuration à Mme DELCASSE, Mr DUMAS donne procuration à Mme MACHADO, Mr LEBRIS donne procuration à Mme CHAMFEUIL,

**Secrétaire de Séance** : Mme CHRISTOL

Une liste d'émargement a été signée.

Convocation en date du : 26/01/2026

Publication en date du : 19/02/2026

**Ouverture de la séance à 18h00**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 02 Février 2026**

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration
- 2- Délibération afférente au Débat d'Orientation Budgétaire
- 3- Etude des demandes d'attribution d'aides facultatives en cours
- 4- Questions diverses

Madame la Vice-Présidente procède à l'appel nominal des membres du Conseil d'Administration.

Madame la Vice-Présidente propose de nommer Mme CHRISTOL, administratrice, secrétaire de séance.

*Mme CHRISTOL est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.*

Madame la Vice-Présidente soumet au vote le procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2025 qui a été adressé aux élus le 26 Janvier 2026.

*Le procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2025 est adopté à l'unanimité.*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 2 Février 2026**

**PROJETS DE DÉLIBÉRATION ET DÉBATS**

**POUR INFORMATION**

**1 – Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration**

**Rapporteur : Mme LANDES**

|               |
|---------------|
| <b>Débats</b> |
|---------------|

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'action sociale et des familles, Madame la Vice-Présidente rend compte des décisions prises en application de la délibération n°2020-002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'administration.

- Décision portant sur la prise en charge des aides cantine de l'année scolaire 2025/2026.
- Décision portant sur l'accord de bons alimentaires
- Domiciliations

|                                            |
|--------------------------------------------|
| <b>Délibération</b><br><b>DEL.2026/001</b> |
|--------------------------------------------|

**Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président du CCAS dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.**

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'Administration.

- Décision portant sur la prise en charge des aides cantine de l'année scolaire 2025/2026.
- Décision portant sur l'accord de bons alimentaires
- Domiciliations

| DATE       | N° Acte        | Intitulé de l'acte                                                                   |            |
|------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 08/01/2026 | JANV2026/001NC | PRISE EN CHARGE CANTINE A COMPTEUR DU 5 Janvier 2026 sur L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026  | 02/02/2026 |
| 08/01/2026 | JANV2026/002NC | PRISE EN CHARGE CANTINE A COMPTEUR DU 19 Janvier 2026 sur L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 | 02/02/2026 |
| 27/01/2026 | JANV2026/003NC | DOMICILIATION                                                                        | 02/02/2026 |
| 27/01/2026 | JANV2026/004NC | DOMICILIATION                                                                        | 02/02/2026 |

Le Conseil d'administration **prend** acte de la présentation des décisions prises par Madame la Vice-Présidente dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'administration.

*Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.*

## 2 – Délibération afférente au débat d'orientation budgétaire 2026

Rapporteur : Mme LANDES

### Débats

Madame la Vice-Présidente rappelle que le débat d'orientations budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire. Ce débat porte sur les choix budgétaires opérés par la collectivité pour l'année à venir, tant en matière de fonctionnement qu'en matière d'investissement. Le débat se tient conformément à la loi dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

**Délibération**  
**DEL.2026/002**

**Objet : Débat d'orientation budgétaire 2026**

Le débat d'orientations budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire. Ce débat porte sur les choix budgétaires opérés par l'établissement pour l'année à venir, tant en matière de fonctionnement qu'en matière d'investissement. Le débat se tient conformément à la loi dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

Madame la Vice-Présidente présente aux administrateurs ce rapport d'orientations budgétaires.

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente du CCAS

et après en avoir délibéré :

- **Prend** acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026
- **Autorise** Monsieur le Président du CCAS ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

#### 4 – Etude des demandes d'aides facultatives en cours

Rapporteur : Mme LANDES

##### Débats

Madame la Vice-Présidente du CCAS présente les dossiers de demandes d'aides financières remis en Conseil d'Administration.

Celui-ci a procédé à l'étude et au vote de la demande d'aide financière présentée.

##### Délibérations

**DEL2026/001NC**

**DEL2026/002NC**

#### Objet : Etude des demandes d'aides facultatives en cours

Madame la Vice-Présidente du CCAS présente les dossiers de demandes d'aides financières remis en Conseil d'Administration.

Celui-ci a procédé à l'étude et aux votes des demandes d'aides financières présentées.

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Mme la Vice-Présidente du CCAS et après avoir délibéré :

- **PREND** en charge le paiement des factures entièrement ou en partie

- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS ou son représentant la Vice-Présidente à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

## 7 – Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance.

**Fin de la séance à 19h00**

**Jacqueline LANDES**  
Pour le Président  
Mme Jacqueline Landes  
Vice-Présidente  
  
**Vice-Présidente**

**CHRISTOL Corinne**

**Secrétaire de séance**



